

DÉLIBÉRATION 21-04

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 janvier 2021

Date de la convocation : 19/01/2021

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Patrick CURTAUD à M. Lévon SAKOUNTS, Mme Brigitte PHAM-CUC à M. Jean-Claude LUCIANO, M. Jean-Paul PHILY à Mme Martine FAÏTA, Mme Sophie PORNET à Mme Marilyne SILVESTRE.

Absent suppléé : Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

Absent : M. Malik MAOUCHE.

Secrétaire de séance : M. Fabien KRAEHN.

OBJET : **FINANCES** – Budget : actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement

Rapporteur : Christophe BOUVIER

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le prolongement du vote du budget primitif 2021, il est nécessaire de statuer sur les autorisations de programme et crédits de paiement.

Rappelons que ce système permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année. C'est ainsi que les marchés et actes notariés peuvent être signés dans les limites financières de l'autorisation de programme sans mobiliser prématurément la totalité des crédits budgétaires.

Les dispositions comptables et budgétaires prévoient que les autorisations de programme et de crédits de paiement doivent être votées à chaque étape budgétaire.

Il vous est donc proposé d'approuver, en complément du vote du budget primitif, les évolutions suivantes :

- 1- L'augmentation de la durée des autorisations de programme suivantes, pour une année supplémentaire :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2021 » ;
Budget principal n°123 « Modernisation des déchèteries 2014-2021 ».

- 2- L'augmentation des autorisations de programme suivantes :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2021 » : + 644 000 € ;
Budget principal n°123 « Modernisation des déchèteries 2014-2021 » : + 134 000 € ;
Budget principal n°141 « Travaux eaux pluviales » : + 258 000 € ;
Budget principal n°145 « Maison du festival » : + 500 000 €.

- 3- L'augmentation des crédits de paiement suivants pour l'année 2021 :

Budget principal n°121 « Enfouissement conteneurs 2014-2021 » : + 644 000 € ;
Budget principal n°123 « Modernisation des déchèteries 2014-2021 » : + 179 000 € ;
Budget principal n°141 « Travaux eau pluviales » : + 258 000 € ;
Budget principal n°145 « Maison du festival » : + 500 000 €.

Les opérations concernées par les autorisations de programme et crédits de paiement figurent dans le tableau annexé à la présente délibération, lequel indique pour chaque opération, le montant de l'autorisation de programme et le détail des crédits de paiement envisagés en 2021 et pour les années suivantes.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les dispositions des nomenclatures comptables M14 et M49,

VU l'avis de la Commission finances du 19 janvier 2021,

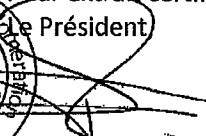
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

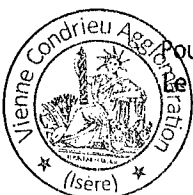
APPROUVE l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement tel que décrits dans l'état annexé.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 26 janvier 2021

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 29 JAN. 2021
et a été publiée le 29 JAN. 2021

Pour extrait certifié conforme
de la délibération
Le Président

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR

Budget primitif 2021

BUDGET PRINCIPAL		Montant des AP			Montant des CP		
INTITULE DE L'OPERATION		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2021	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
N°	Libellé						
n°121	Enfouissement conteneurs 2014-2021	2 503 000,00	644 000,00	3 147 000,00	2 503 000,00	644 000,00	0,00
n°123	Modernisation des déchèteries 2014-2021	1 533 000,00	134 000,00	1 667 000,00	1 488 000,00	179 000,00	0,00
n°130	Complément d'échangeur Vienne Sud 2017-2022	2 120 000,00		2 120 000,00	248 000,00	0,00	1 872 000,00
n°141	Travaux eaux pluviales 2019-2021	1 190 000,00	258 000,00	1 448 000,00	1 055 000,00	393 000,00	0,00
n°145	Maison du festival 2019-2021	2 500 000,00	500 000,00	3 000 000,00	1 300 000,00	1 700 000,00	0,00
n°169	Rivières et ruissellement 2019-2021	600 000,00		600 000,00	490 000,00	100 000,00	10 000,00
n°183	Nouveau bassin stade nautique St Romain en Gal 2019-2021	11 185 000,00		11 185 000,00	995 000,00	5 000 000,00	5 190 000,00
n°236	Bassin stockage restitution Vienne Nord 2019-2021	3 240 000,00		3 240 000,00	70 000,00	30 000,00	3 140 000,00
	TOTAL	24 871 000,00	1 536 000,00	26 407 000,00	8 149 000,00	8 046 000,00	10 212 000,00

BUDGETS ANNEXES

ASSAINISSEMENT		Montant des AP			Montant des CP		
INTITULE DE L'OPERATION		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2021	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
N°	Libellé						
n°192-193-195-197-200-204-216-222-224-225-227	Travaux réseaux 2019-2021	6 930 000,00		6 930 000,00	3 669 000,00	1 651 000,00	1 580 000,00
n°201	Raccordement Côtes d'Arej à la STEP Vienne Sud 2019-2021	2 030 000,00		2 030 000,00	895 000,00	50 000,00	1 085 000,00
n°205-206	Raccordement Eyzin Pinet à la STEP Vienne Sud 2019-2021	2 045 000,00		2 045 000,00	485 000,00	410 000,00	1 150 000,00
n°219	Renouvellement STEP Les Haies 2019-2021	690 000,00		690 000,00	30 000,00	30 000,00	630 000,00
	TOTAL	11 695 000,00	-	11 695 000,00	5 109 000,00	2 141 000,00	4 445 000,00